

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELIN, Gaétan DUPONT, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Nicolas MICHEL, Mme Vanessa GRENET ayant donné pouvoir à M. Pierre LEMETAIS, M. Baptiste REY

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 9

DATE DE CONVOCATION : 23.03.2023

DATE D’AFFICHAGE : 23.03.2023

Objet : Taux d'imposition des taxes locales 2023 :

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré ;

- Décide, à l'unanimité, les taux des taxes suivants :

Taxe foncier bâti : 37.51 %

Taxe sur le foncier non bâti : 34.92 %

Taxe d'habitation : 5.44%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces taux.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 03 avril 2023

Le Maire,
Pierre LEMETAIS

